

**ENJEUX POLITIQUES, THÉORIQUES ET PRATIQUES ENTOURANT
LA DÉFINITION DE LA VIOLENCE CONJUGALE
27 MARS 2015**

Programme détaillé

10h45 à 11h00 : Accueil et inscription

11h00 - Mot de bienvenue

11h15 à 12h00 - Conférence d'ouverture

Le droit de la famille et la conjugalité à la croisée des chemins

Conférencier : Dominique Goubau, professeur, Faculté de droit, Université Laval

L'affaire Lola c. Éric et la décision de la Cour suprême dans ce dossier ont été le déclencheur d'une vaste réflexion sur le droit de la famille au Québec. La conjugalité a toujours fait l'objet d'une attention particulière du droit privé qui, par le biais des règles sur le mariage, met en place une série de protections financières des enfants et des époux. Mais l'augmentation considérable du nombre de couples vivant en union de fait et des enfants nés hors mariage oblige désormais à se questionner sur la place de la conjugalité en droit privé, de même que sur les fondements et les objectifs du droit de la famille contemporain. La présentation brossera le tableau de la situation. Cet exercice de réflexion sur la conjugalité en droit de la famille est également une bonne occasion de vérifier la place que le droit privé québécois accorde à la question de la violence conjugale.

12h00 à 13h00 - Dîner (fourni sur place)

13h00 à 14h15 - Table ronde

Une table ronde abordant les enjeux entourant la définition de la violence conjugale se déroulera au courant de l'après-midi. Les conférenciers-ières seront alors invités à exposer leur point de vue sur différents aspects entourant cette question, tels que la correspondance entre la définition de la violence conjugale actuellement employée et les réalités expérimentées par les intervenants-es des milieux de pratique, les forces et les limites de cette définition et leur position quant aux améliorations possibles pouvant être apportées à cette définition en exposant quels pourraient être les retombées pratiques, théoriques et politiques de ce changement.

Conférenciers-ières :

Manon Monastesse, directrice générale, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
Normand Brodeur, professeur, École de service social, Université Laval
Catherine Flynn, étudiante, École de service social, Université de Montréal
Rémi Bilodeau, directeur général, à cœur d'homme

14h15 à 14h30 - Pause

14h30 à 16h00 - Questions, commentaires et synthèse de la journée

16h00 - Lancement du document *Étudier la violence conjugale en contexte interdisciplinaire et en partenariat : enjeux et perspectives (Collection réflexion du CRI-VIFF)*

***ENJEUX POLITIQUES, THÉORIQUES ET PRATIQUES ENTOURANT
LA DÉFINITION DE LA VIOLENCE CONJUGALE
27 MARS 2015***

Formulaire d'inscription

Je souhaite m'inscrire à l'activité du 27 mars 2015 qui se déroulera dans l'auditorium du CSSS de la Vieille-Capitale, 1 avenue du Sacré Coeur, Québec, Qc, G1N 2W1

Nom : _____

Prénom : _____

Affiliation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Veuillez faire un chèque libellé au montant de 25\$ à l'ordre du CRI-VIFF – Université Laval et l'envoyer par la poste, accompagné du formulaire d'inscription, à l'adresse suivante :

CRI-VIFF
Université Laval
Pavillon Charles-De Koninck
1030, avenue des Sciences-Humaines
Local 0439
Québec (Québec)
G1V 0A6

Vous pouvez également nous faire parvenir le formulaire d'inscription par courriel à l'adresse suivante: joannie.pepin-gagne@criviff.ulaval.ca et faire suivre le chèque par la poste.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec Joannie Pépin-Gagné :

Téléphone : 418-656-2131 poste 6557

Adresse courriel : joannie.pepin-gagne@criviff.ulaval.ca.